

**MARCHE TRANSVERSALE A TOUS LES SERVICES**

**MARCHE N° 2026-0409**

**Marché A Procédure Adaptée**

(Passés en application des articles L2123-1, R2123-1 et 5 et  
R2162-3 du Code de la commande publique)

Marché inférieur à 90 000 € HT

## **CAHIER DES CHARGES**

### **ACCORD-CADRE DE FOURNITURES COURANTES ET SERVICES**

**Prestations de captation, d'édition et de montage vidéo pour les événements du centre  
Inria de l'Université Grenoble**

## 1 CONTEXTE ET BESOINS

L'équipe-projet STEEP mène, en plus de ses activités de recherche, transfert et d'enseignement, des activités de médiation et de diffusion de l'information scientifique. Une partie de ces dernières consiste en la diffusion, sur internet, de vidéos de conférences ou séminaires donnés par des chercheur.euses. En particulier, les contenus suivants ont déjà été diffusés sur le site internet de l'équipe et/ou sa chaîne YouTube Comprendre&Agir :

- Conférences dans le cadre du cycle de conférences-débat « [Comprendre et Agir](#) » (47 vidéos depuis 2015)
- [Séminaires](#) (10 vidéos entre 2016 et 2019, 1 vidéo depuis 2019)
- [Soutenances de thèse](#) (1 vidéo en 2016)

Jusqu'en 2020, la production de ces contenus a été assurée entièrement par des membres de STEEP, de la captation jusqu'à la post-production et la mise en ligne des vidéos finales. Pour les productions les plus exigeantes, cela nécessitait jusqu'à 4 ou 5 jours de travail, ce qui devenait insoutenable (avec jusqu'à 6 vidéos Comprendre&Agir par an, cela revenait à jusqu'à un mois de travail effectif d'un chercheur à temps plein, par an). Depuis 2020, l'équipe-projet fait donc appel à des prestataires. La collaboration avec un premier prestataire (Manhattan Studio) n'a pas été satisfaisante dans la durée et a été arrêtée. Un deuxième prestataire (Corentin Grillet) donne satisfaction depuis quelques années.

La production des contenus vidéos peut nécessiter plusieurs tâches, voir plus loin. Pour les besoins de l'équipe-projet STEEP, nous distinguons **deux types de prestations** :

- **Formule haute** : la production et la mise en ligne de vidéos de qualité à partir de bandes vidéo et audio captées, pour la chaîne Comprendre&Agir. Cela fait appel à toutes les tâches détaillées plus loin.
- **Formule basse** : la production de vidéos à partir de bandes vidéo et audio captées, en effectuant uniquement une incrustation de slides (mode de base pour l'incrustation, voir plus loin). La captation ainsi que la mise en ligne des vidéos finales seront assurées par les membres de STEEP. Les autres tâches optionnelles dans la liste ci-dessous, ne seront pas mobilisées. Cette formule correspond aux vidéos de séminaires hors cycle Comprendre&Agir, et de soutenances de thèse.

### Nous anticipons les besoins suivants pour les années venir :

Formule haute : Depuis la création de la chaîne en 2015, nous avons produit au maximum 6 vidéos par an. Nous prévoyons **jusqu'à 8 vidéos par an** pour les années à venir – en effet, même si la production des vidéos est effectuée par un prestataire, le travail de préparation (prise de contact avec les intervenant.es, échanges préalables avec elleux sur le contenu, communication, etc.), qui continuera à être effectué par les membres de STEEP, est loin d'être négligeable et impose une limite sur le nombre de conférences et donc de productions de vidéos.

Formule basse : Nous prévoyons entre 2 et 4 soutenances de thèse par an et la production de vidéos pour au maximum 3 séminaires par an. Tout au plus, nous prévoyons **au maximum 8 productions de vidéos de ce type par an**.

Pour information, avec les tarifs du prestataire actuel (environ 800 Euros par prestation formule haute ; quant à la formule basse, pas encore utilisée, il faudra compter environ 100-150 Euros), notre besoin maximum correspond donc à un montant d'environ 7500 Euros par an (depuis que nous faisons appel à des prestataires, nous n'avons pas dépassé 5000 Euros par an).

**Remarques.** Le principal besoin de STEEP concerne les tâches après la captation audio et vidéo (voir détail des tâches ci-dessous), donc celles ayant trait à la (post-) production des vidéos, à partir de la matière brute que sont les bandes audio et vidéo des conférences ou séminaires et les slides utilisés par les intervenants. La captation audio et vidéo par le prestataire serait un plus mais peut également être effectuée par l'équipe. En effet, le temps de travail requis (~2 à 3h), fixe, est négligeable devant le temps de travail lié à la (post-) production des vidéos proprement dite. Sans compter le fait que c'est au niveau de la (post-) production que nous manquons des compétences professionnelles requises pour un résultat de qualité.

Ainsi, notre principal besoin peut être résumé comme suit : **la post-production de vidéos de conférences scientifiques pour une diffusion sur internet, y compris et surtout l'amélioration des slides des intervenants et l'ajout de contenus pour une meilleure compréhension par le grand public.**

Par ailleurs, le Service Communication et Médiation organise des événements internes qui donnent lieu à des captations vidéo, notamment au travers du séminaire Plug'in qui vise à informer sur différentes thématiques de recherche (ex : modélisation, océanographie, quantique).

Jusqu'à 6 captations d'événements par an sont à prévoir.

L'idée est de pouvoir valoriser ces captations en diffusion interne et externe ([chaîne youtube Plug'in](#), exemple de captation : [vidéo de la conférence de Jocelyne Troccaz](#)). Aussi, le Service Communication et Médiation a les mêmes exigences que l'équipe STEEP à savoir une prise en main complète des activités vidéo du service allant de la captation du son et image jusqu'à la réalisation de la vidéo finale et des shorts, la création de notices et vignettes YouTube, en passant par un travail d'amélioration (d'édition) des *slides*. Une vigilance particulière est donnée à la prise de son.

## 2 NATURE DES PRESTATIONS

L'objectif principal est de **produire des vidéos de nature et de qualité comparables à celles produites dans le cadre du cycle de conférences-débats « Comprendre et Agir » et diffusées sur la chaîne YouTube du même nom**. Voir par exemple la [vidéo de la conférence de Clément Feger](#). Un deuxième objectif est la production de vidéos plus simples, à partir d'une simple incrustation de slides dans une vidéo captée.

Plus concrètement, la production de vidéos s'effectuera à partir de bandes vidéo et son captées lors de communications scientifiques ainsi qu'à partir des slides utilisés par les intervenant.es.

Dans la suite, nous appelons « **formule haute** » une prestation correspondant à l'objectif principal et « **formule basse** » celle correspondant au deuxième objectif. Pour les prestations hautes, il est demandé au prestataire de réaliser l'ensemble des tâches suivantes en prenant en compte les exigences notamment demandées et détaillées ci-dessous. Quant aux prestations basses, seule l'incrustation de slides (en mode de base) est demandée (la captation est effectuée par les membres de l'équipe-projet STEEP).

- **Captation (son et image)** : utilisation de l'équipement vidéo de l'équipe STEEP (Camescope Canon XA-20, Camescope Canon XA-50, micros-cravates et micro-main–micro HF–, éclairages) de façon à faire au moins deux plans (un plan large et un plan poitrine, voire plus si possible avec une vue de profil). Montage de l'équipement avant la communication à capter et démontage après.
- **Post-traitement des bandes audio et vidéo** (couleurs, luminosité, recadrage, bruit de fond...).
- **Édition des slides** : La grande majorité des chercheurs échouent à produire des slides qui sont efficaces en termes de communication (ceux-ci contiennent en général beaucoup trop d'informations ; les illustrations ne sont pas libres de droit et de mauvaise qualité graphique, etc.). Il est systématiquement nécessaire de retravailler ceux-ci, si on veut s'assurer que le message soit audible à un public large. Il est demandé à ce que le prestataire réalise un travail d'amélioration des slides de façon à rendre ceux-ci les plus pertinents possibles à un public non expert. Il s'agit donc de réaliser un vrai travail d'édition qui nécessite une bonne compréhension des thématiques, et notamment pour l'équipe STEEP : les enjeux de l'anthropocène. Il est demandé une capacité d'analyse permettant d'identifier ce qui est important et ce qui ne l'est pas. Ce travail d'amélioration de slides devra être réalisé en collaboration directe avec les conférenciers : il est ainsi nécessaire que le prestataire soit capable d'échanger et travailler avec des chercheurs et qu'il connaisse bien le milieu scientifique et académique, qu'il en connaisse les codes et le mode de fonctionnement.
- **Post-production** : La prestation devra comprendre l'incrustation des slides, la réalisation de coupures et l'indication des chapitrages. L'attention du prestataire est attirée sur le fait que l'équipe STEEP est aujourd'hui trop sollicitée et pas assez disponible pour réaliser le travail de post-production nécessaire pour coconstruire ces éléments avec les monteurs ainsi que pour contrôler et corriger leur travail de montage malgré l'importance de ces tâches. Le prestataire devra ainsi réaliser ce travail de montage avec un maximum d'autonomie. Une bonne compréhension des thématiques scientifiques abordées dans les conférences de la part du prestataire est indispensable.
- **Ajout de contenus** : Outre l'incrustation des slides et l'ajout du chapitrage, le prestataire ajoutera également, le cas échéant, des contenus supplémentaires : références d'ouvrages cités oralement par les intervenants, définitions de concepts utilisés par les intervenants mais pas connus du grand public, etc. Comme pour la tâche précédente, cela demande une bonne compréhension des thématiques scientifiques abordées.
- **Réalisation accroche/logo/introduction** : Les premières secondes des vidéos sont essentielles pour la rétention de l'audience. Pour éviter les décrochages rapides, le

prestataire ajoutera en début de chaque vidéo une courte séquence ayant pour objectif d'accrocher l'audimat. Celle-ci contiendra les passages clés et moments forts des conférences (*punchlines*). La réalisation de cette tâche nécessite de la part du prestataire une compréhension et une analyse du contenu de la conférence ou de l'évènement ainsi que des attentes et valeurs des équipes et service Inria et notamment celles de l'équipe STEEP qui porte un cycle de conférences particulières (l'identification de ce qui est important ou non est, de fait, une question de valeurs).

- **Réalisation vignette YouTube et mise en ligne vidéo** : Le prestataire déposera les vidéos directement dans la chaîne YouTube gérée par l'équipe STEEP. Pour chacune des vidéos, le prestataire devra créer une vignette « personnalisée » et ajouter la notice associée à la vidéo à partir des éléments de la page web « Comprendre et Agir » : <https://team.inria.fr/steep/fr/comprendre-et-agir/>.

Pour le Service Communication et Médiation :

La nature des prestations attendues concernera la captation d'événements internes type séminaire Plug'in.

Les attendus sont similaires à ceux de l'équipe STEEP auxquels il faut ajouter :

- La réalisation de vidéos au format « Short » à partir des captations réalisées (format vertical)
- La création de vignettes est également demandée mais la mise en ligne Youtube sera réalisée par le service Communication et Médiation

Par ailleurs, le service Communication et Médiation ne disposant pas de matériel de captation comme l'équipe STEEP. Le prestataire devra disposer de l'ensemble du matériel nécessaire à la captation, 2 plans au minimum sont attendus voire plus si possible (un plan large et un plan serré sur le/la conférencière, plan slide).

### 3 DELAIS

Les délais maximums seront spécifiés dans les bons de commande.

Il est cependant demandé que les délais suivants soient respectés :

- Jour J : jour de la conférence : captation réalisée par le prestataire ;
- Jour J+5 : envoi de la vidéo montée par le prestataire pour vérification à l'équipe STEEP ou du service Communication et Médiation ;
- Jour J+12 : renvoi des retours de STEEP ou du service Communication et Médiation sur le montage global (dont introduction), et les schémas et les textes ajoutés au montage ;
- Jour J+19 : envoi de la vidéo finalisée et des vidéos au format « Short »
- Mise en ligne : selon calendrier de publication convenu avec l'équipe STEEP (avant J+30).

#### 4 OBLIGATIONS DE CONFIDENTIALITE

Le titulaire qui à l'occasion de l'exécution du marché, est tenu de maintenir la confidentialité des logins et mots de passes qui lui seront transmis pour accéder aux plateformes de diffusion des vidéos (logins et mots de passe).

Il ne doit divulguer aucune information qui résulte de l'exécution du marché ou qui pourrait parvenir à sa connaissance à l'occasion de celui-ci.

Il doit sans délai, avertir la personne publique de toute violation de l'obligation de confidentialité ci-dessus.

En cas de non-respect par le titulaire, des obligations résultant du présent article, la personne publique peut résilier le marché sans parler du droit à dommages et intérêts pour le préjudice éventuellement subi.